VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence double à deux étages, 1734 et 1738 rue Calliop, entre les rues Carondelet et Baronne.

Résidence simple à deux étages, 1740 rue Calliope, entre les rues Carondelet et Baronne.

Le cottage double en bois, 1742 et 1746 rue Calliope, entre les rues Carondelet et Baronne.

La résidence simple à deux étages, 1325 rue Dumaine, entre les rues Marais et Liberté.

Succession de Dorcas H. Marshall, veuve de James Fahey—No 81,384—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI le 26 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 24 janvier 1907, de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Calliope, Baronne, Clio et Carondelet lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit:

Celui le plus près de la rue Carondelet, mesurant 42 pieds de face à la rue Calliope, par 96 pieds de profondeur; les améliorations sur ledit lot sont désignés par les Nos 1734 1738 rue Calliope et comprenant une résidence double à deux étages. Le deuxième de cela est désigné par la lettre A sur un devis annexé à un acte pardevant J. L. Larsche notaire daté le 16 octobre 1869 mesurant 23 pieds de face à la rue Calliope par 96 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et les améliorations sont désignés par le No 1740 rue Calliope et comprenant une résidence simple à deux étages; le lot le plus près de la rue Baronne mesurant 32 pieds de face à la rue Calliope par 96 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les améliorations sont désignées par les Nos 1742 et 1746 rue Calliope et comprenant un double cottage en bois.

La propriété ci-dessus désigné est bien situé à une petite distance du centre du commerce et prend de la valeur.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine Marais, St Philippe et Tremé et désigné par la lettre C sur un plan par Arthur de Armas, géomètre-voyer de ville le 17 septembre 1891 et annexé à un acte pardevant Chas L. Sentat notaire le 26 octobre 1891 et mesurant 26 pieds 10 pouces de face à la rue Dumaine mesurée sur la ligne du fond, par une profondeur de 124 pieds 1 pouce et 2 lignes sur le côté le plus près de la rue Marais et 124 pieds 6 lignes sur la ligne du côté opposé, les améliorations comprenant une résidence simple à deux étages en bois, désignée par le No 1317 rue Dumaine.

Conditions — Comptant, et les acquéreurs devant payer les taxes de 1907 au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gorley aux frais des acquéreurs.

MM. Rice et Montgomery, avocats.

20 janv—26 27—fév 3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Joli Cottage Simple.

1411 avenue des Champs-Elysées entre les rues Villeré et Robertson.

Succession de Joseph Perpere.

No 81,405—Cour Civile de District pour paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet — MARDI le 26 février 1907 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 24 décembre 1906 et signé le 4 janvier 1907 par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre décrit comme la moitié divisée d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, étant le lot No 15 de l'Ilet No 2204 sur un plan original fait par le voyer de la Ville à mai 1831 déposé en l'étude de Pierre Pedesclaux, ancien notaire borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Robertson et Villeré, laquelle moitié dudit lot 15 mesurant 20 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 120 pieds de profondeur borné au dessus par le lot 16 au dessous par le lot 14 et dans le fond par le lot 18 étant la moitié du dit lot original 15 le plus près de la rue Villeré les améliorations sont désignées par le No 1411 avenue Champs Elysées et comprenant un joli cottage simple contenant 7 chambres, cuisine hangar, etc. La maison est en bonne condition.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur, payables respectivement en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. L'acquéreur devant en plus assumer les taxes pour 1907, les dits billets devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente devant être passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur contenant les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, transfert de l'assurance, etc.

A. D. Danziger, avocat.

26 janv—26 27—fév 3 10 17 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le Magnifique Site pour Bâtir.

Rue Carondelet, à l'encoignure de la rue Général Taylor,

[Ilet avenue St Charles et rue Peniston.]

72 par 117 pieds.

La Bâtisse en Bois a Deux Etages,

Rue Carondelet, à l'encoignure de la rue Peniston,

[Ilet avenue St Charles et rue Général Taylor.]

81 par 119 pieds.

Un Lot pour Bâtir,

Rue Bourbon,

[Ilet rues Dorgenois, St Antoine et Law.]

L'Elégante Résidence en Briques à Trois Etages

930 rue Baronne, entre la rue Julie et l'avenue Howard.

Charles Hernsheim et als vs Frank I. Hernsheim.

No 61 130—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER.—C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 7 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 décembre 1906, et signé le 4 janvier 1907 par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés par les lettres C et D dans l'Ilet No 420, borné par les rues Carondelet, Général Taylor, Peniston et avenue St Charles. Le lot C mesurant 72 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces 1 ligne entre lignes parallèles et faisant face à la rue Général Taylor formant l'encoignure desdites deux rues et le lot D mesurant 81 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur entre lignes parallèles, et faisant face à la rue Peniston de 119 pieds 2 pouces 7 lignes formant l'encoignure desdites deux rues. Sur le lot D est une bâtisse à deux étages bien construite, laquelle pourrait être facilement arrangée comme une résidence moderne. Chaque lot sera vendu séparément.

2° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 7 de l'Ilet 1374 borné par les rues Dorgenois (autrefois Magistrate), Bourbon (autrefois Bagatelle), St Antoine et Law, lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue Bourbon par 127 pieds 10 pouces, 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Dryades, avenue Howard (autrefois rue Delord), et Julie, et désigné sur le No 80 sur un plan dressé par L. H. Pillié, voyer, daté le 15 avril 1895, lequel lot mesurant 24 pieds de face à la rue Baronne par une profondeur entre lignes parallèles de 147 pieds 2 pouces s'étendant sur une allée dans le fond pour l'usage dudit lot et autres. Les améliorations sont désignées par le No 835 rue Baronne et comprenant une résidence en briques bien construite à trois étages, vendue subrogée au bail à-dessus expirant le 30 septembre 1907 au taux de $55 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance en des billets dessus dits acquéreurs payables en 1 et 2 ans de la date de l'adjudication, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et les clauses usuelles de sécurité et les acquéreurs devant assumer toutes les taxes pour année 1907 au dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Félix J. Dreyfus, notaire, aux frais des acquéreurs.

Alfred D. Danziger, Meyer S. Dreifus, avocats.

6 jan—6 13 20 27—fév 3 7

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGNIFIQUE PAIRE DE STATUES EN BRONZE

Par Graux Marly Fres, Bronziers, 8 rue du Parc Royal, Paris

Coût original $1,500, maintenant en exhibition au magasin de "Bijouterie de Frantz" 142 rue Carondelet. Aussi un Buste en marbre, un Syché, 2 Piedestaux et un Lit de repos.

Succession de Dorcas H. Marshall, Vve de James Fahey—No 81,384—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur, Bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 13 février 1907, à 11 30 heures a. m., sur les lieux connus comme la German Insurance Building, 630 rue Common, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 janvier 1907 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée: les articles ci-dessus mentionnés.

Conditions—Comptant.

2 fév—2 3 10 à date

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

Lots du Troisième District.

Une chance pour spéculation.

Succession vacante de William Schmidt.

No 80,989—Cour Civile de District—Div. C.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI le 7 mars 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 30 janvier 1907, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les lots Nos 13 à 16 inclusivement, de l'Ilet No 37 du Faubourg Clouet, borné par les rues Clouet, Josephine, Feliciana et Solidelle, enregistrés dans le livre du Bureau des Transferts 21, folio 44.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Quatre terrains pour construire dans le Troisième District.

Succession vacante de Joseph Manuel DeLabarre.—No 80 991 Cour Civile de District Division D

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 7 mars 1907 à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, à midi, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 30 janvier 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les lots 12, 13, 14 et 15 dans l'Ilet No 38 de la Faubourg Washington, borné par les rues Port, St Ferdinand, Force et Verte, enregistré dans le livre du Bureau des Transferts 19 folio 368.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 10 pour cent comptant de dépôt. L'acte de vente pardevant E. T. Florance notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE

E. M. Balmer vs Balmer Manf'g Company Ltd.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No 79 249.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 7 février 1907 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour rendu le 17 janvier 1907 et signé le 25 janvier 1907 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Tous ses effets appartenant à la corporation ci-dessus, située dans la paroisse Pointe Coupée, dans cet Etat, consistant en moulin à douves machines et bouilloires, et toutes les installations qui s'y trouvent ensemble avec le bail et droit d'occupation sur lequel ledit est situé avec toutes les actes, ajusteurs et autres machines et autres dépendances. Le four à vapeur et toutes les dépendances, wagons, harnais outils et autres applications, maintenant situé dans ou près du moulin de ladite corporation à Fordoche, paroisse Pointe Coupée.

Pour plus amples renseignements s'adresser à notre bureau.

Conditions—Comptant sans délai.

STROUDBACK & STERN

Encanteurs, bureau No 322 rue Baronne.

MM. Stafford, Lambert et Robinson, avocats pour le receveur.

Colonial Bank and Trust Co., receveur.

27 jan—27—fév 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE.

SIXIEME DISTRICT.

Bon Placement.

No 1121 rue Cadiz, entre les rues Colisée et Chestnut.

SUCCESSION DE LUKE HARDY.

No 80 839—Cour Civile de District — Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 28 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 24 janvier 1907, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Colisée (autrefois Plaquemine), Cadiz, Chestnut et Jéna, et mesurant vingt huit pieds quatre pouces de face à la rue Cadiz par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot de terre est complètement démontré sur un devis annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, un notaire en cette ville le 6 mars 1876 et comprenant une portion de devant du lot désigné par le No 21 sur un plan dans le livre de plan annexé à un acte passé pardevant Félim Magner, ancien notaire en cette ville, le 5 avril 1865.

Les améliorations sont connues comme No 1121 rue Cadiz et comprenant un cottage simple, retiré de la banquette, et contenant quatre chambres, chemin de voiture sur le côté, citerne et hangar.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire 10 pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication et d'assumer les taxes pour l'année 1907, l'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 jan—27—fév 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux Résidences Simples.

Nos 3329 et 3333 rue Fern, entre les rues Olive et Fourchey.

Succession d'Amanda Jacobs.

No 80 915—Cour Civile de District — Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 7 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 21 décembre 1906 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le septième district de cette ville, dans l'Ilet No 502, bornés par les rues Fourchey, Quinzième, maintenant Olive, Bernadotte et Fern, désignés comme lots Nos 3 et 4 et mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Fern par 105 pieds de profondeur, entre lignes parallèles d'après le plan de C. Uneas Lewis, député voyer de ville, daté le 3 mars 1893 et annexé à un acte de vente par Lord Posey à F. Fletcher, passé pardevant Frederick Delbe, notaire, le 17 juillet 1893.

Les améliorations comprenant deux résidences simples en bois contenant chacune trois chambres, citernes, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire dix pour cent de dépôt comptant et payer pour l'acte de vente pardevant John F. A. Heber, notaire.

E. T. Florance, avocat.

6 jan—6 13 20 27—fév 3 7

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

GRANDE OCCASION SPECULATIVE

Propriétés du Septième District, Carrollton.

A l'encan, JEUDI, le 7 MARS 1907, à midi.

PETER HENRY SCHERER vs MME LIZZIE WOMBACKER ET AL.

No 79,994—Cour Civile de District, Division C.

PAR FREED & CLESI, N. J. Clesi, encanteur—En vertu d'un jugement de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, signé par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, ledit jugement lu et rendu en cour ouverte le 14me jour de janvier 1907, et signé le 18me jour de janvier 1907 dans l'affaire de Peter Henry Scherer, vs Mme Lizzie Wombacker et al., No 79,974, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, les propriétés ci après décrites, à savoir:

1° Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, contenant vingt quatre lots de terre, situé dans le Septième district de la Nouvelle Orléans, le même étant l'ilet No 199, borné par les rues Monroe, Léonidas, Jeanette et Birch, et mesurant environ trois cent pieds de face sur chaque rue.

Les améliorations consistant d'un cottage simple No 8605 rue Jeanette, contenant trois chambres et cuisine plafonné et tapissé, hangar dans le fond. La maison est en bonne condition.

2° Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, étant l'ilet No 235, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Hickory et Cohn, avec une façade de trois cent pieds sur chacune des dites rues.

3° Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans, ilet No 236, borné par les rues Holly Grove, Général Ogden, Hickory et Cohn avec une façade de trois cents pieds de chaque côté d'icelles rues.

Les améliorations consistant des Nos 1802 et 1804 rue Général Ogden, cottage double avec trois chambres de chaque côté.

4° Un certain ilet de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans, étant l'ilet No 264, borné par les rues Holly Grove, Général Ogden, Cohn et Spruce, avec une façade de trois cents pieds sur chacune desdites rues.

5° Dix certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le septième district de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 174, borné par les rues Jeannette, Général Ogden, Eagle et Poplar, désignés comme lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 les dits lots étant contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Jeannette par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot 13 formant l'encoignure des rues Jeannette et Général Ogden, et le lot 22 formant l'encoignure des rues Jeannette et Eagle.

Les améliorations consistent des Nos 1433-35 rue Général Ogden; cottage double avec deux chambres et cuisine de chaque côté. Aussi une grande écurie et hangar.

6° Dix certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant dans le septième district de la Nouvelle Orléans, l'ilet 207, borné par les rues Leonidas, Birch, Monroe et Green, désignés comme lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Leonidas par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles: les lots 1 et 10 étant les lots de l'encoignure respectivement.

Les améliorations comprennent les Nos 1602 04 rue Leonidas; cottage double, deux chambres de chaque côté; Nos 1618-20 rue Leonida, cottage double, deux chambres de chaque côté; Nos 1626-28 rue Leonidas, deux chambres de chaque côté.

7° Cinq certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 173, borné par les rues Protection, Jeannette, Poplar et Général Ogden, désignés comme lots 6, 7, 8, 9 et 10; ces lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Général Ogden par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Général Ogden et Jeannette.

8° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 173, borné par les rues Protection, Jeannette, Poplar et Général Ogden, désignés par les Nos 11 et 12, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Jeannette sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant du No 8920 rue Jeannette, cottage double; deux chambres de chaque côté.

L'attention des placeurs et spéculateurs est appelée à cette splendide occasion en vue du fait que les propriétés du Septième District offrent des avantages sans égales comme placement sûr et profitable avec augmentation certaine dans l'avenir. Le capitaine évènement fait silencieusement ses placements dans cette section particulière, satisfait qu'aucune autre section de cette ville mais étant offre le même avancement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, crédit, avec 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur avec hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Arthur J. Peters notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1907 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix de l'adjudication avec

FREED & CLESI, Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières, 826 rue Commune.

Stafford, Lambert & Robinson, Howell Carter, Jr. Arthur J. Peters, avocats.

20 jan—20 27—fév 3 10 17 24—mars 3 7

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE.

No 2613 rue Banks près Broad.

Morris Jones versus Archie Jones.

No 80 770—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 336 rue Carondelet MARDI le 5 février 1907 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 28 décembre 1906 et signé en cour ouverte le 4 janvier 1907 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D dans l'affaire Morris Jones vs Archie Jones, il sera vendu à l'enchère publique pour effectuer un partage à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, désigné comme lot 8 sur un plan par Tourné, daté le 16 février 1860, et déposé en l'étude de A. E. Bienvenue, ancien notaire comme plan 45 et mesurant 27' 7 1/8" de face à la rue Banks par 100 pieds de profondeur. La propriété est bien située dans une section s'améliorant rapidement.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant J. G. Eustis, notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

Louis P. Bryant, avocat.

6 jan—6 13 20 27—fév 3 5

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE.

Avec terrain spacieux, 2518-20 rue Willow près de la rue Troisième.

In re Minerva Love et als versus John et Lilly Fisher.

No 80,916—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, bureau No 336 rue Carondelet, JEUDI, le 14 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte le 10 janvier 1907 dans l'affaire de Minerva Love et als versus John et Lilly Fisher, pour effectuer un partage, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Willow (autrefois Martin), Clara, Deuxième et Troisième, désigné comme lot No 1 sur un devis lithographié dudit ilet, annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr. un notaire en cette ville, le 20 mai 1872, lequel dit lot mesure en mesure américaine 30 pieds 7 pouces de face à la rue Willow (autrefois Martin), par 146 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage-résidence double, avec cuisine dans le fond, etc., le voisinage s'améliore continuellement et contenant tous les agréments tels que marchés, églises et écoles.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant John G. Eustis, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1907 et déposant 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Louis P. Bryant, avocat.

13 jan—13 20 27—fév 3 10 14

Jas. A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double de Valeur à Alger.

Nos 917 et 919 avenue Atlantique, près des ateliers du Southern Pacific.

Succession de Mme Annie A. L. Lamart, veuve de Jos B. Donner.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A.—No 81,038.

IL sera vendu à l'enchère publique, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, MARDI, le 5 février 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 31 décembre 1906, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 161, borné par les avenues Atlantique et Pacifique et les rues Homer et Newton. Ledit lot est désigné par le No 5, et mesurant trente deux pieds (32) trois pouces (3") de face à l'avenue Atlantique sur cent vingt trois pieds (123), huit pouces (8") de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant le joli cottage double 917 et 919 avenue Atlantique, près des marchés, églises, écoles et autres industries.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant W. J. Hennessy, notaire, les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1907, aussi bien que pour tous les certificats et de déposer dix pour cent du prix d'achat dans les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication.

P. F. Hennessy, avocat.

6 jan—6 6 13 20 27—fév 3 5.

Hufft Brothers.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple,

1226 RUE PIETE.

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne.

MERCREDI, 20 FEVRIER, 1907 A MIDI.

Frederick Auderer et Als vs Les enfants mineurs de John et George Auderer.

No 80,280—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Div. C.

PAR HUFFT BROTHERS, Louis Hufft, Encanteur—Bureau 840 rue Gravier—MERCREDI, le 20 février 1907, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne, en vendu et conformément à un ordre issu, daté et signé le 15 janvier 1907, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C dans l'affaire ci-dessus, intitulée procédera de vendre à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 480, borné par les rues Piété, Marais, Désiré et Urquhart, désigné par le No 8, et mesurant trente et un pieds de face à la rue Piété par cent dix huit pieds de profondeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; laquelle propriété a été acquise par Mme C. Schmidt, femme de George Auderer, par acte pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire, le 19me jour d'avril 1884, enregistré dans le bureau des transferts, livre 118, folio 497.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer toutes les taxes de 1907 et déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication, et l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Francis D. Charbonnet, notaire.

Louis H. Burns, avocat pour les demandeurs.

20 jan—20 27—fév 3 10 17 20

Jas. A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

2616 rue Quatrième, entre les rues Magnolia et Robertson.

Deux lots de choix pour construire rue Delachaise, entre les rues Liberté et Franklin.

John N. Comfort et al vs Eugene Comfort et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. No 80,851.

IL sera vendu à l'enchère publique, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, MARDI, le 19 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 janvier 1907, et signé le 14 janvier 1907, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le Quatrième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Magnolia, Locust (autrefois Soda) et Washington, lequel lot est désigné par le numéro Dix sur un devis annexé à un acte passé pardevant M. Gernon, ancien notaire, le 31 août 1860, et mesurant trente (30) pieds de face à la rue Quatrième sur cent vingt neuf (129) pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet, vieux No 34, maintenant l'ilet No 553, borné par les rues Delachaise, St David, Liberté (autrefois St André) et l'avenue Louisiana, désignés par les Nos 17 et 18 contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Delachaise sur cent vingt huit (128) pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue Liberté par les lots 13, 14, 15 et 16 et sur l'autre côté par les lots Nos 19, 20, 21 et 22 et dans le fond par les portions des lots Nos 23 et 12.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, la portion de crédit s'il y en a devant être démontrée par billets à recevoir de l'acquéreur, payables en un et deux ans après leur date, portant intérêt au taux de huit pour cent par an depuis leur date jusqu'au paiement, garantis en leur paiement par lien de vendeur et privilège. Le transfert de l'assurance et toutes les clauses usuelles de sécurité, taxes de 1907 devant être payées par les acquéreurs. L'acte de vente pardevant J. Zach. Spearing, notaire. 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

JAS A. BRENNAN, Encanteur.

Andrew H. Wilson, Fred. C. Marr, avocats.

16 jan—16 17 20 27—fév 3 10 17 19

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE AMELIA YOUSE.

No 81 202—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C

LE 26 FEVRIER 1907.

DEUX COTTAGES DOUBLES

Dans un voisinage de choix du Troisième District.

Nos 2040-42 RUE ROYALE,

(Entre les rues Français et Kerlerec)

Nos 2036-38 RUE ROYALE,

(Entre les rues Français et Kerlerec)

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, à Midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 26 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, l'offrirai de vendre à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, de l'Hon. John St Paul, juge daté et signé le 21 janvier 1907, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Nos 2040-42 rue Royale.

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 154, borné par les rues Royale (autrefois Casacalvo) Kerlerec (autrefois Paix), Chartres (autrefois Moreau) et Français, lequel lot est désigné par la lettre A sur un devis de D. E. Seghers, voyer, daté le 17 décembre 1906 et annexé, et commençant à une distance de 127' 10" 5'" de l'encoignure des rues Français et Royale et mesurant 31' 11" 1'" de face à la rue Royale sur 93' 9" 3'" de profondeur, ensemble avec le droit d'air, vue, lumière et passage sur une portion du lot contigu vers la rue Kerlerec, désigné par la lettre B sur le devis ci-dessus mentionné, laquelle portion mesurant 1' 5" 4'" de face à la rue Royale sur environ 57' 1" 4'" de profondeur; et une portion du dit lot "A" vers la rue Kerlerec, mesurant aussi 1' 5" 4'" de face face à la rue Royale, par environ 57' 1" 4'" de profondeur et est sujet à une servitude d'air, vue, lumière et passage en faveur du lot B d'une telle manière de faire un passage de 2' 11" de face à la rue Royale par environ 57' 1" 4'" de profondeur entre les lots A et B et en commun aux deux, le tout comme il est indiqué sur ledit devis, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par les Nos 2040 2042 rue Royale

Nos 2036-38 rue Royale.

Un certain lot de terre dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, lequel lui est contigu vers la rue Kerlerec, désigné par la lettre B sur le même plan ci-dessus mentionné, commençant à une distance de 159' 9" 6'" de l'encoignure des rues Français et Royale et mesurant 32' 0" 2'" de face à la rue Royale par 93' 9" 3'" de profond